

Ecrit par le 2 février 2026

# Les Français et le mariage : entre amour et budget



**Alors que s'ouvre la saison des mariages, symbole d'union et de célébration, le mariage demeure pour une majorité de Français un engagement fort et porteur de sens — mais il s'accompagne aujourd'hui de nombreuses considérations pratiques.** Pour mieux comprendre la perception des Français sur ce sujet, [Ymanci](#) a confié à l'institut [FLASHS](#) la réalisation d'une enquête auprès de plus de 2 000 personnes, dont plus de la moitié sont mariées ou l'ont été.

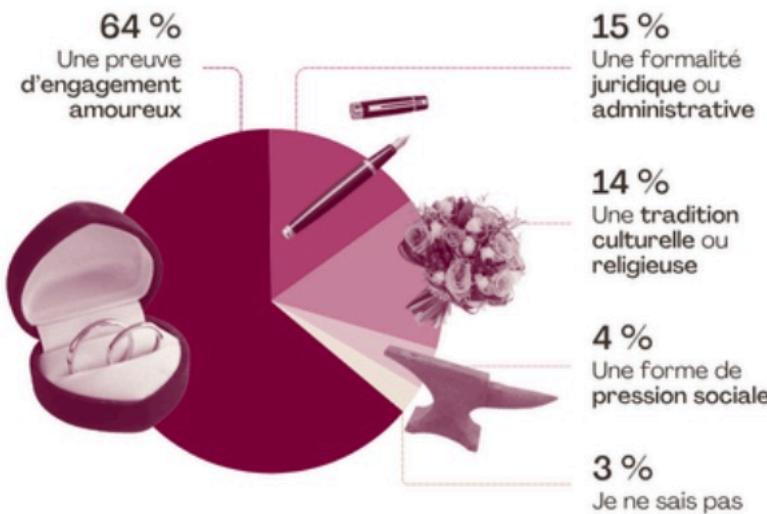
## L'amour d'abord

Se marier, c'est pour une majorité de Français attester de son amour. 64% des Français considèrent que le mariage est avant tout une preuve d'engagement amoureux. Pour 15%, c'est juste une formalité juridique ou administrative et pour 14%, une tradition culturelle ou religieuse.

Ecrit par le 2 février 2026

► Selon vous, le mariage est avant tout :

Base : À toutes et tous



©Ymanci / FLASHS

### Se marier selon ses moyens

Face au coût du mariage, les Français estiment qu'il faut faire selon ses moyens plutôt que s'endetter. 45% des Français estiment que le coût raisonnable d'un mariage se situe entre 5 000 et 10 000€, tandis que 29% trouvent normal de dépenser entre 10 000 et 20 000€ pour l'occasion.

Si 15% jugent qu'un budget inférieur à 5 000€ est raisonnable, 6% pensent qu'il convient d'y consacrer plus de 20 000€. Plus de 6 Français sur 10 (62%) considèrent qu'il n'est pas acceptable de contracter un crédit pour financer son mariage. 33% trouvent au contraire un tel emprunt justifié s'il permet de vivre le mariage de ses rêves.

### Dépenser la juste somme

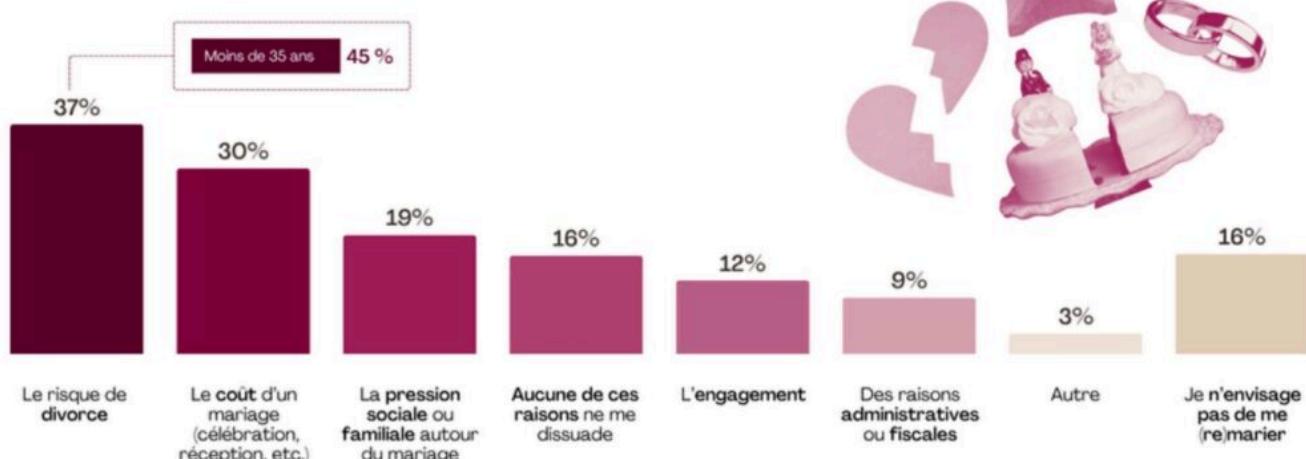
La majorité des mariés ont financé leur union sur leurs économies personnelles, avec un soutien familial plus fréquent chez les générations plus âgées. Le coût constitue un frein non négligeable au mariage, bien que la plupart des mariés estiment avoir dépensé le bon montant.

Près des deux tiers (63%) des personnes mariées ou l'ayant été ont principalement assumé le coût de leur union en puisant dans leurs économies personnelles. 33% ont pour leur part bénéficié d'un soutien majeur de leur famille, tandis que seuls 3% ont eu recours à un crédit.

Ecrit par le 2 février 2026

22% des moins de 35 ans ont principalement payé leur mariage grâce au soutien familial contre 41% chez les plus de 65 ans. Une personne mariée ou l'ayant été sur cinq (20%) considère avec le recul qu'elle aurait dû consacrer moins d'argent à son mariage contre 10% qui estiment qu'elles auraient dû en dépenser plus. Mais 60% des répondants n'ont pas de regrets et pensent qu'ils ont dépensé la bonne somme. Le coût du mariage est la deuxième raison qui dissuaderait les personnes actuellement non mariées de (re)convoler.

► Laquelle ou lesquelles de ces raisons pourraient vous dissuader de vous (re)mariier un jour ?  
 Base : aux personnes non mariées actuellement (Effectif : 1132)  
 Plusieurs réponses possibles



©Ymanci / FLASHS

## Contrat de mariage : une formalité minoritaire mais bien perçue

Davantage perçu comme une protection mutuelle que comme une preuve de défiance, le contrat de mariage ne suscite pas de rejet particulier chez les Français, quand bien même les jeunes sont plus nombreux que les autres à estimer qu'il porte atteinte au romantisme de l'union.

Plus du quart des personnes mariées ou l'ayant été (27%) ont signé un contrat de mariage. Cet engagement juridique est perçu par 51% des Français comme une manière de se protéger mutuellement et par 27% comme une garantie en cas de divorce. Une personne sur dix (10%) voit en ce contrat une preuve de méfiance et 7% une formalité inutile.

Parmi les répondants n'ayant pas signé de contrat de mariage, 39% disent qu'ils réagiraient bien si leur partenaire souhaitait en établir un, et 35% que cela leur serait égal. 15% affirment néanmoins qu'ils réagiraient mal à une telle demande. Dans leur majorité (60%), les Français ne considèrent pas que ce contrat nuit au romantisme du mariage.

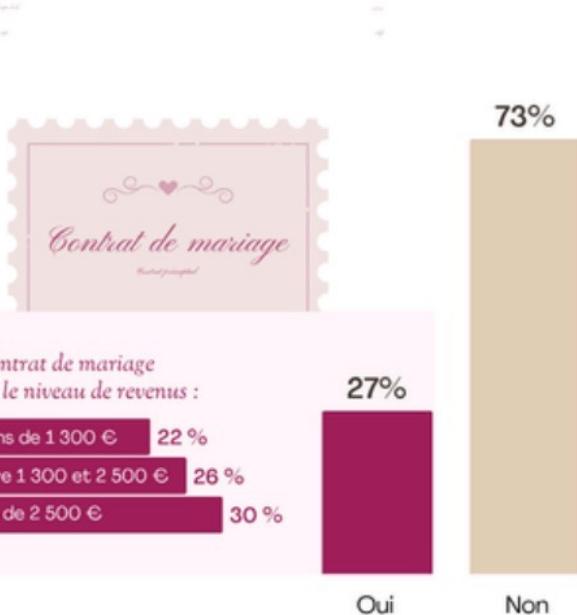
Parmi celles et ceux qui, au contraire, y voient une atteinte, les plus jeunes sont les plus nombreux : 44 %

Ecrit par le 2 février 2026

des moins de 35 ans sont de cet avis contre 26% chez les plus de 65 ans.

► Avez-vous établi un contrat de mariage ?

Base : aux personnes mariées ou ayant été mariées (Effectif : 1074)



©Ymanci / FLASHS